



PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Basket 3x3

CAHIER DES CHARGES – « 3x3 ENTREPRISES »

1 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.1 - PRÉAMBULE



Le Comité souhaite développer une pratique annexe du 3X3 en mettant en place des Tournois 3X3 Entreprises dans la Loire. Ces tournois ont pour objectif de proposer une soirée conviviale et sportive à des équipes composées de collègues de travail. Il sera ouvert aux débutants ainsi qu'aux joueurs confirmés. Le Comité s'appuiera sur plusieurs clubs d'accueil pour concourir à la bonne organisation de ces tournois.

1.2 – ORGANISATION TYPE D'UN TOURNOI

Programme :

- 19h00 - Accueil / Finalisation des inscriptions
- 19h30 - Open 3x3 / 12 équipes / 4 à 5 joueurs-joueuses / mixité possible
- 22h00 - Apéritif + Repas convivial

Format :

Possibilité d'organiser un tableau débutant et un tableau confirmé en fonction des engagements.

Inscription :

Le Tournoi est réservé aux Entreprises ainsi qu'à leur employé. Les joueurs/joueuses doivent avoir plus de 18 ans.

L'inscription d'une équipe est conditionnée à ce que ses membres soient **titulaires d'une licence** compétition 5x5 ou Superleague 3x3 valide pour la saison en cours **ou d'un pass événement** (certificat médical obligatoire). Le Pass Événement 3x3 coûte 5€ et sera déduit des frais d'inscriptions en cas de prise en charge individuelle. Il est à acheter sur 3x3ffbb.com après la création de votre profil.

Les frais d'inscription sont de **25€ par joueur**, incluant l'apéritif, le repas et les dotations :

- À régler sur place le jour de l'événement (4 joueurs/joueuses par équipe) si prise en charge individuelle
- Facturation au comité d'entreprise possible (fournir par mail une attestation de prise en charge)

2 – SITES D'ACCUEIL

Une concertation aura lieu entre le Comité et le club d'accueil dès validation du site pour anticiper les besoins en équipement à prendre en charge par le Comité (sonorisation, connexion internet...)

2.1 - TERRAINS :

Le site sera composé au minimum de 2 terrains 3x3 : terrains 5x5 ou 3x3 existants. (Un gymnase de repli est à prévoir en cas d'organisation en extérieur).

Le club d'accueil est tenu de faire compléter [l'annexe d'homologation](#) par le propriétaire de l'équipement sportif principal et de le retourner au Comité le plus tôt possible.

En cas d'utilisation d'un terrain extérieur existant, le Comité veillera à la vérification de l'homologation « Classement fédéral T3 » en lien avec le « Règlement des salles & terrains FFBB » (voir articles 12 et 25).

2.2 - ESPACE RÉGIE & SONORISATION

Un espace dédié à la régie et au "*pilotage opérationnel*" de l'événement par le Comité sera implanté au coeur du site. Cet espace accueillera le speaker/coordonateur et servira de régie sportive tout au long de la soirée (Gestion du tournoi via le logiciel EventMaker). Un espace réservé à l'accueil des équipes sera matérialisé à proximité. Des enceintes seront éventuellement installées pour permettre la sonorisation de l'ensemble des espaces, à la charge du Comité.

2.3 – GESTION DES TABLES DE MARQUE

Le Comité prévoira un dispositif d'affichage des scores ainsi que l'installation d'une connexion internet dédiée pour assurer le fonctionnement de l'Event Maker, permettant la bonne gestion du tournoi.

3 - ORGANISATION GÉNÉRALE

3.1 - STAFF

Le Club d'accueil doit assurer, en amont du tournoi, la constitution d'une équipe de bénévoles pour participer au bon déroulement du tournoi. Les principales missions des bénévoles du club sont :

- **Gestion des tables de marque = 2 personnes**
- **Gestion de la buvette = 2 personnes**
- **Service de l'apéritif et du repas = 4 personnes**

Le Comité prévoit la présence d'une équipe de pilotage assurant les missions suivantes :

- **Accueil + Annonces / DJ = 1 personnes**
- **Reportage photo et communication = 1 personne**
- **Supervision sportive = 1 personne**

3.2 - OFFICIELS

L'arbitrage des matchs sera assuré prioritairement par des bénévoles du club et/ou en auto-arbitrage par les joueurs.

3.3 - MATÉRIEL

Le Comité devra prévoir 6 ballons 3x3 pour les matchs et ainsi que des jeux de chasubles.

Le club d'accueil devra s'assurer de la présence d'une alimentation électrique vers les tables de marque et la régie ainsi que d'une alimentation électrique extérieure pour l'arche gonflable.

3.4 – BUVETTE / SNACKING / REPAS

L'ouverture d'une buvette devra se faire conformément à la législation en vigueur et à la charge du club organisateur.

Un apéritif convivial et un repas préparé par un traiteur seront prévus et pris en charge par le comité (le club organisateur peut être force de proposition sur le prestataire). Le coût est compris dans l'inscription. Le service est à la charge du club.

3.5 - DOTATIONS

Des dotations seront offertes aux participants et prises en charge par le Comité.

3.6 - HOMOLOGATION & EVENTMAKER

Le Comité prendra à sa charge l'homologation du tournoi.

L'EventMaker sera utilisé pour la gestion sportive du tournoi. Les bénévoles du club auront la possibilité de se former en direct à l'utilisation du logiciel à condition d'en informer le Comité en amont.

4 – COMMUNICATION / MARKETING

4.1 - COMMUNICATION

Le club d'accueil sera chargé d'informer la presse locale pour assurer la promotion de l'événement.

Le club organisateur et le Comité assureront conjointement la prospection auprès des entreprises.

Des supports de communication seront disposés tout autour des terrains. Une personne du Comité sera chargée du reportage photo/vidéo.

4.2 - PARTENARIATS

Des démarches devront être entreprises pour trouver un partenaire officiel du « BASKET 3x3 » dans la Loire, si possible de manière durable. Celui-ci devra à minima prendre en charge financièrement le coût des dotations. En échange, le partenaire se verra apposer son logo sur les textiles ainsi que sur tous les supports de communication en lien avec l'événement.